Image not found or type unknown

reconnaissance de dette que faire

Par **rose76**, le **09/01/2009** à **02:28**

j'ai une reconnaissance de dette ou il y a l adresse de l emprunteur mais nous avons actuellement la même adresse donc s'il démanage avant le remboursement comment on fait si on pas de nouvelle adresse?
Dois-je lui laisser obligatoirement notre appartement?
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés